


5.00 crédits	60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Barroo Sarah ;Bosmans Hilde ;De Rycke Katrien (coordonateur(trice)) ;Sterkendries Nele ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'unité d'enseignement de niveau moyen LNEER1332 de BAC 2 ou équivalent.
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de thèmes en relation avec le domaine d'études et les futurs besoins professionnels des étudiants. Par exemple, communication en entreprise: réunion, négociation, débat, entretien téléphonique, rédaction d'un mémo, présentation, entretien d'embauche, 'Thèmes actuels concernant l'économie, le Marketing, les relations publiques, la gestion générale de l'entreprise, la gestion des ressources humaines, la formation, la logistique, les finances, le commerce.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> lire (de façon autonome) et de comprendre (dans le détail) des textes factuels et des articles spécialisés longs et complexes en rapport avec le domaine d'études. comprendre tout type de correspondance professionnelle (avec utilisation éventuelle d'un dictionnaire). <p><i>Niveau C1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> suivre et comprendre de façon détaillée une conférence ou un exposé complexe du point de vue du fond et de la forme à condition que le sujet soit familier (domaine général) ou en rapport avec le domaine d'études: le monde des affaires. comprendre de façon détaillée la plupart des journaux et magazines télévisés ou radiodiffusés à condition que le sujet soit familier ou en rapport avec le domaine d'études. suivre et comprendre l'essentiel des discussions, des débats, des négociations et des réunions dans son domaine d'études. <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> comprendre en détail ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard. <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> développer méthodiquement une présentation ou une description en soulignant les points importants et les détails pertinents. présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes (en rapport avec le domaine d'études), en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant l'intervention de façon appropriée (par ex. : présenter un sujet/dossier professionnel) <p>3</p> <p>Expression orale interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il souhaite communiquer. d'exprimer ses idées et opinions avec précision, d'argumenter avec conviction et de lier ses interventions à celles des interlocuteurs (réunion, négociation,débat, '). <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression écrite:</p> <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> d'écrire un memorandum (synthese d'un document vidéo) en transmettant une information factuelle et en donnant son opinion.

	<p><i>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Code :</p> <p>5 A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant maîtrise le vocabulaire spécifique lié au domaine des affaires / monde de l'entreprise ainsi que la grammaire. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative de niveau intermédiaire/avancé sans toutefois négliger la correction.</p> <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Culture:</p> <p>6 A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est, au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibilisé à la culture flamande et néerlandaise, a développé la capacité à apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique, monde des affaires).</p> <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Si la situation sanitaire le permet c'est à dire si on peut organiser les cours en présentiel</p> <p>Evaluation permanente</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vocabulaire économique (textes et vidéos traités au cours), vocabulaire thématique du syllabus (25%) 2. Rédactions de mémorandums (15 %) 3. Présentation Q1: textes du syllabus Q1 (10 %) <p>Présentation Q2: visite d'une entreprise flamande avec interview d'un manager néerlandophone (20 %)</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Dans la semaine avant les vacances de Pâques, test oral interactif, portant sur les techniques de communication professionnelle en entreprise: réunion, débat, négociation, etc. (15 %) 5. Test oral à la fin du Q2 (15 %) <p>Si l'étudiant ne passe pas une ou plusieurs parties de l'évaluation sans raison justifiée (certificat médical...), il obtiendra une "absence injustifiée", même s'il a passé toutes les autres parties de l'évaluation.</p> <p>Si l'étudiant n'a pas suivi les cours et donc pas passé les différentes parties de l'évaluation permanente, il devra repasser la totalité des parties au mois d'août. Les deux présentations (texte et entreprise) se feront en individuel.</p> <p>L'unité d'enseignement de LNEER1532 est divisée en trois parties:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La première partie comprend le vocabulaire des quadris 1 et 2 ainsi que le mémorandum sur la base d'une vidéo. 2. La seconde comprend les techniques de communication professionnelle en entreprise ainsi que la présentation d'un texte et la présentation d'une entreprise. 3. La troisième comprend le test oral où l'étudiant montre qu'il a intégré le vocabulaire d'affaires et le contenu du cours. <p>Si l'étudiant a obtenu une note insuffisante (inférieure à 10/20) au Q1, il doit obligatoirement repasser cette partie en juin (il repassera donc la totalité du vocabulaire du Q1 et - en cas d'échec au memo-, il écrit un nouveau mémo).</p> <p>Si l'étudiant ne repasse pas cette partie, il perdra le bénéfice de celle-ci et obtiendra 0/20 pour cette partie.</p> <p>Toutes les parties des blocs 1, 2 et 3 (= évaluation permanente) pour lesquelles l'étudiant a réussi, ne seront plus reprises lors de l'examen d'août.</p> <p>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).</p> <p>Si la situation sanitaire ou autre ne permet pas des cours en présentiel les tests de l'évaluation permanente seront remplacés par un examen écrit à la fin de chaque quadri ou pendant la session de janvier/juin si ceux-ci peuvent avoir lieu en présentiel.</p> <p>L'examen oral (par TEAMS si pas possible en présentiel) sera maintenu pour évaluer les compétences communicatives orales des étudiants.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes de 20 étudiants. • Charge de travail <p><i>Heures en présentiel : 60 h - Note attestant des "heures en présentiel"</i></p> <p>Si les circonstances (en termes de santé ou de possibilités qui nous sont offertes par les autorités universitaires) le permettent, les "heures en présentiel" consistent à enseigner en direct dans une salle attribuée par l'ILV. Si l'enseignement en direct" n'est pas possible, on passera à des leçons numériques par le biais Teams où la présence des élèves est requise.</p> <p><i>Travail autonome (dont e-learning): 90 h</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension des connaissances lexicales dans le domaine économique. Le vocabulaire est toujours présenté en contexte. • Des exercices complémentaires devront être faits à domicile. • Exercitation et développement en présentiel des aptitudes réceptives à l'aide de documents authentiques traitant principalement de questions économiques et commerciales. (monde des affaires); <p>Des exercices complémentaires devront être faits à domicile (e-learning sur la plate-forme Moodle).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercitation et développement en présentiel d'expression orale dans des situations basés sur le domaine professionnel. (le débat, la négociation, la réunion, la présentation, l'entretien d'embauche). <p>Des exercices complémentaires devront être faits à domicile (e-learning sur la plate-forme Moodle).</p>

Contenu	<p>Cette unité d'enseignement porte sur la production orale.</p> <p>Elle s'articule autour de thèmes relatifs au domaine d'études et illustrés par des vidéos et des textes. Chaque thème sera approfondi par des jeux de rôles et des discussions dirigées qui permettront également d'exercer le nouveau vocabulaire et les structures.</p> <p>Les techniques de communication spécifiques au domaine professionnel (négociation, réunion, débats, communication téléphonique d'affaires) ainsi que les techniques de présentation seront intégrées par des exercices ciblés.</p> <p>Les étudiants feront dans le courant de l'année deux présentations; une sur un sujet (un texte) économique et l'autre sur une entreprise en Flandre. Ils rédigeront également des mémorandums avec commentaire personnel qui seront corrigés par le professeur.</p>
Ressources en ligne	<p>http://moodleucl.uclouvain.be/login/index.php</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus LNEER1532 + Plate-forme Moodle • Les documents audio et vidéo authentiques ayant trait à l'actualité.
Autres infos	<p>Hilde Bosmans: hilde.bosmans@uclouvain.be Sarah Barroo: sarah.barroo@uclouvain.be Katrien De Rycke (co-coordinatrice): katrien.derycke@uclouvain.be Marianne Verhaert (co-coordinatrice): marianne.verhaert@uclouvain.be</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Bachelier : ingénieur de gestion	INGE1BA	5		